



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

Commune de BRINON-SUR-SAULDRE

PROJET PÉDAGOGIQUE

PÉRIODE DU 7 AU 25 JUILLET 2025

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) est géré par la Commune de Brinon Sur Sauldre. L'ALSH se situe au Mille Clubs- 6 Route de Chaon.

L'ALSH peut accueillir les enfants habitants sur les communes Brinon-sur-Sauldre et Clémont, à partir de la Moyenne Section jusqu'au CM2 (soit de 4 à 12 ans).

LE MILLE CLUBS

- Une grande pièce commune,
- Une salle de repos où une quinzaine de lits peuvent y être installés,
- Une salle de rangement, pour stocker du matériel courant (ex : crayons de couleur, feutre etc..) et le matériel pédagogique (instruments de musique, matériel de motricité etc.)
- Deux sanitaires adultes et enfants
- Un espace vert extérieur de jeu (clôturé) et la cour de l'école élémentaire et son préau.

OU BIBLIOTHEQUE (selon les effectifs)

- Une grande pièce commune, avec rangements pour stocker du matériel courant et le matériel pédagogique
- Une salle de repos où cinq lits peuvent y être installés,
- L'espace bibliothèque
- Deux sanitaires
- Un espace vert extérieur de jeu (clôturé) et la cour de l'école élémentaire et son préau.



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

- 1 BAFD (Directeur ou Directrice)
- 1 BAFA diplômé
- 1 BAFA stagiaire ou 1 BAFA diplômé ou une personne sans qualification.

L'Accueil de Loisirs est un lieu de loisirs et de détente pour les enfants. Son but est de faire des vacances, un instant privilégié pour les enfants.

- Reconnaître les besoins de repos, d'activités non organisé pour respecter le rythme de l'enfant.
- Adapter les activités proposées en fonction de l'âge et du nombre de participants (si besoin établir des sous-groupes).
- Négocier des règles de vie au quotidien : règles d'hygiène (lavage des mains avant les repas), respect d'autrui (respecter celui qui prend la parole - charte de vie).
- Apprendre et respecter les notions telles que le partage, l'entraide, la solidarité, la confiance et la citoyenneté.
- Responsabiliser chacun sur l'environnement et sur tout ce qui les entourent.
- Proposer des activités nouvelles et enrichissantes (consultation du voulu des enfants).
- Donner le choix à l'enfant et le rendre acteur de ses choix.

RESPECT DES RYTHMES DE L'ENFANT

- Mise en place d'un accueil le matin.
- Temps de jeux extérieur (si la météo le permet)
- Diversité des activités
- Activités manuelles au choix en fonction du nombre de participants
- Prise d'une collation équilibrée
- Temps calme : adapté à la tranche d'âge.
- Repas le midi à des heures régulières.



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

NÉGOCIER DES RÉGLES DE VIE AU QUOTIDIEN

- Personnel qualifié avec toujours 2 personnes au minimum.
- Valoriser les enfants et leurs savoir-faire. Ne rien faire à leur place, peu importe le résultat.
- Une charte de vie sera élaborée par les enfants puis affichée à l'Accueil de loisirs, avec des règles non – négociable (ex : la violence)
- Une charte de vie pour les animatrices avec des règles.
- Règles d'hygiène (lavage des mains avant les repas ou passage aux toilettes)
- Apprendre et respecter des notions telles que le partage, l'entraide, la solidarité et la confiance.
- Mise en place de jeux collectifs pour le savoir vivre ensemble
- Responsabiliser les enfants au rangement après chaque activité et respecter le matériel.

ACTIVITÉS EN FONCTION DE L'AGE.

- Adapter les activités proposées en fonction de l'âge.
- Activités au choix, les enfants peuvent s'inscrire librement à une ou plusieurs activités.

NOS MOYENS

Des locaux qui permettent de répondre aux besoins de l'enfant (salle de repos)

La mise à disposition la restauration scolaire pour le temps des repas.

Un budget qui permet l'investissement de nouveau matériel (colle, feutres, etc.) mais aussi des sorties et des intervenants professionnels.

Un panel d'activités (sportives, physiques, manuelles et culturelles) qui privilégie l'expérimentation, la découverte et le jeu.

Profiter de notre environnement, balade en forêt, chemins Raboliot, Randonnée pédestre et à vélo.

LES ACTIVITÉS

L'activité est un moyen pour parvenir à ces objectifs, source de création et de savoir et développer son imagination.

L'Accueil de Loisirs propose aux enfants une panoplie d'activités pour qu'ils puissent s'épanouir dans l'apprentissage.

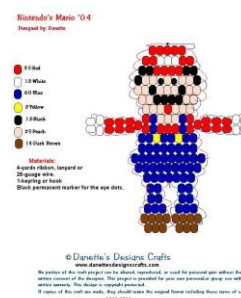


MAIRIE de BRINON SUR SAULDRE

Il faut cependant donner aux enfants le droit de ne rien faire, car l'inactivité est un apprentissage de la liberté, une prise en charge de soi-même.

THEME DU SÉJOUR : LES JEUX

1 ^{ère} semaine	thème :	jeux de société Fabrication d'un qui est ce ? Jeu de sept familles
2 ^{ème} semaine	thème :	jeux vidéo Mario kart Fabrication des objets de jeu vidéo Mario en perles Porte-clés « champignon, manette en résine »
3 ^{ème} semaine	thème :	escape game



Les sorties prévues pour les 3 semaines

- Les lundis après-midi : pêche avec l'association de pêche
- Les mercredis après-midi : piscine à Dampierre
- Les vendredis : 1^{ère} semaine : Le Factory (laser kids, bowling)
<https://www.factory-bowling.com/>

2^{ème} semaine : Détective Party à Romorantin
<https://www.val-de-loire-41.com/activite/birette-nc0-ascen041v506kin/>

3^{ème} semaine : Parcours aventure au Château de Saint
Brisson/Loire <https://www.chateau-saint-brisson.com/parcours-aventure-enigmes>



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

JOURNÉE TYPE A L'ALSH

7h30 – 9h00	Garderie
9h00 – 9h30	Temps Libre
9h30 -10h30	Activité aux choix
10h30 -11h30	Jeux à l'extérieur
11h30 – 12h00	Passage toilettes + lavage des mains
12h00 – 13h00	Repas
13h00 – 14 h00	Temps calme
14h00 – 15h00	Activités
15h00 – 16h00	Jeux à l'extérieur
16h00 -16h30	Goûter
16h30 – 17h30	Temps libre